

Conservatoire Artistique de la Polynésie française



Cursus de la Section Classique

(Révision v1.01 15 mars 2018)

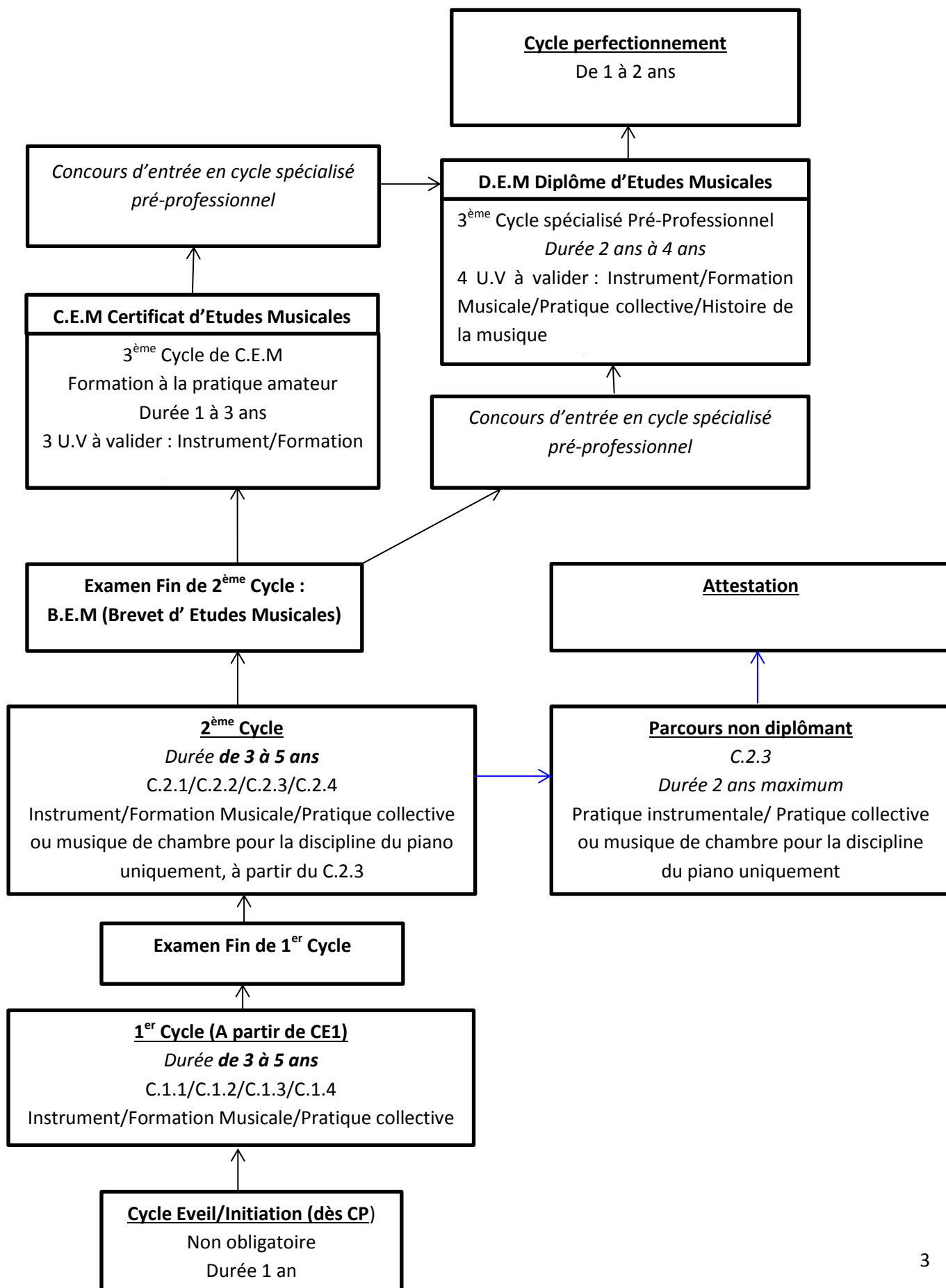
BP 463 – 98713 – Chemin vicinal de Tipaerui – Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tel : (689) 40 50 14 14 – Fax : (689) 40 43 71 29 – direction@conservatoire.pf – N° Tahiti : 0003053
www.conservatoire.pf et facebook.com/capftefareuparau

Sommaire

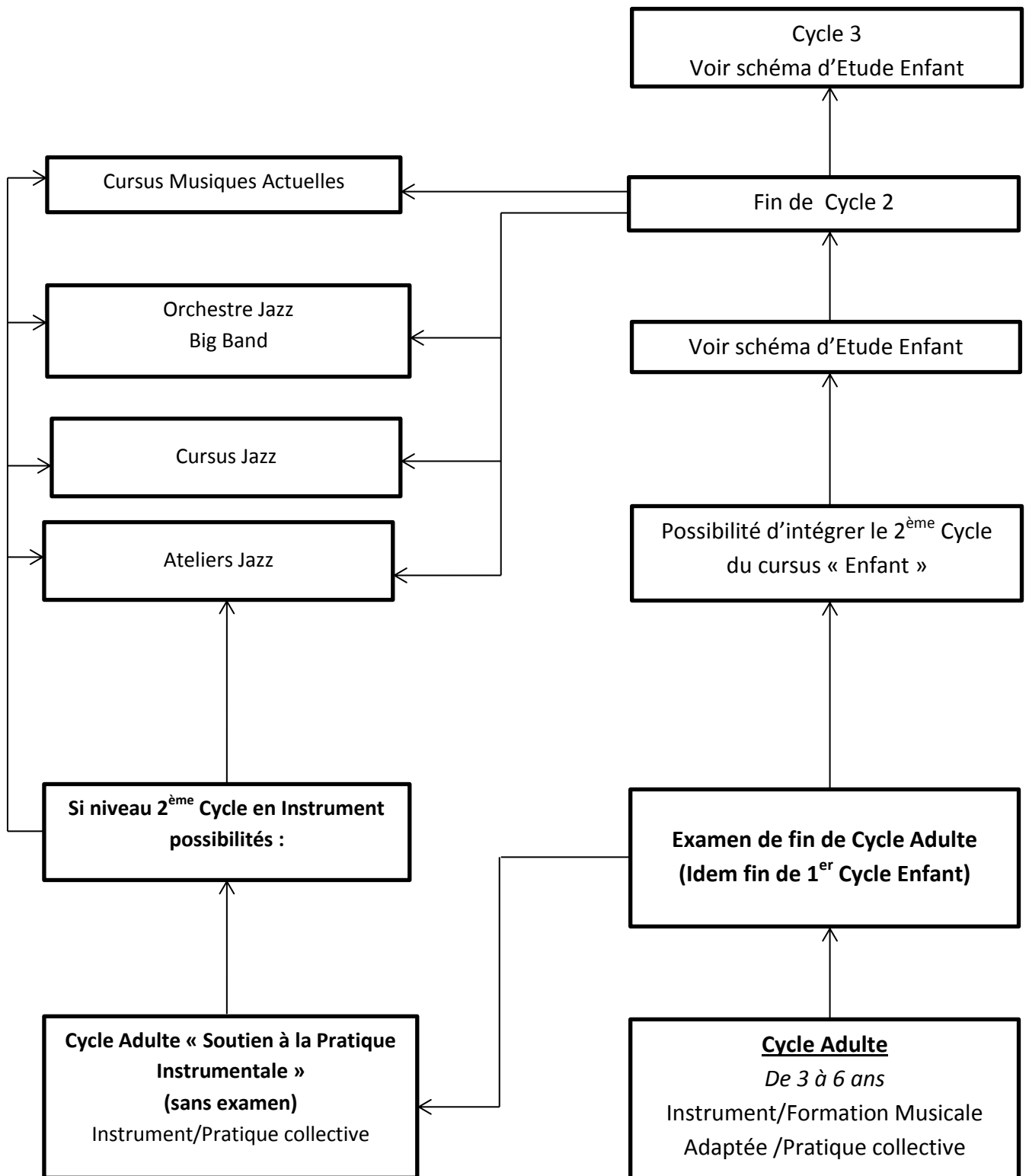
I.	Schémas des Etudes Musicales au C.A.P.F	p.3 à 7
II.	Cursus Instrumental / Cursus Formation Musicale Enfant	p.8 à 12
III.	Cursus Adulte	p.13
IV.	Ateliers Chœur d'enfants / Cursus Voix	p.14 à 16
V.	Cursus Jazz	p.17 à 19
VI.	Musiques Actuelles	p.20 à 22
VII.	Evaluations Cycle 1/Cycle 2 / B.E.M / C.E.M/ D.E.M	p.23 à 28
VIII.	Les Orchestres, pratiques collectives : UV de la section Classique	p.29
IX.	La Musique de Chambre : UV de la section Classique	p.29
X.	L'Histoire de la Musique : UV de la section Classique	p.29
XI.	Classes CHAM-CHAD	p.30

I. Schémas des Etudes Musicales au C.A.P.F

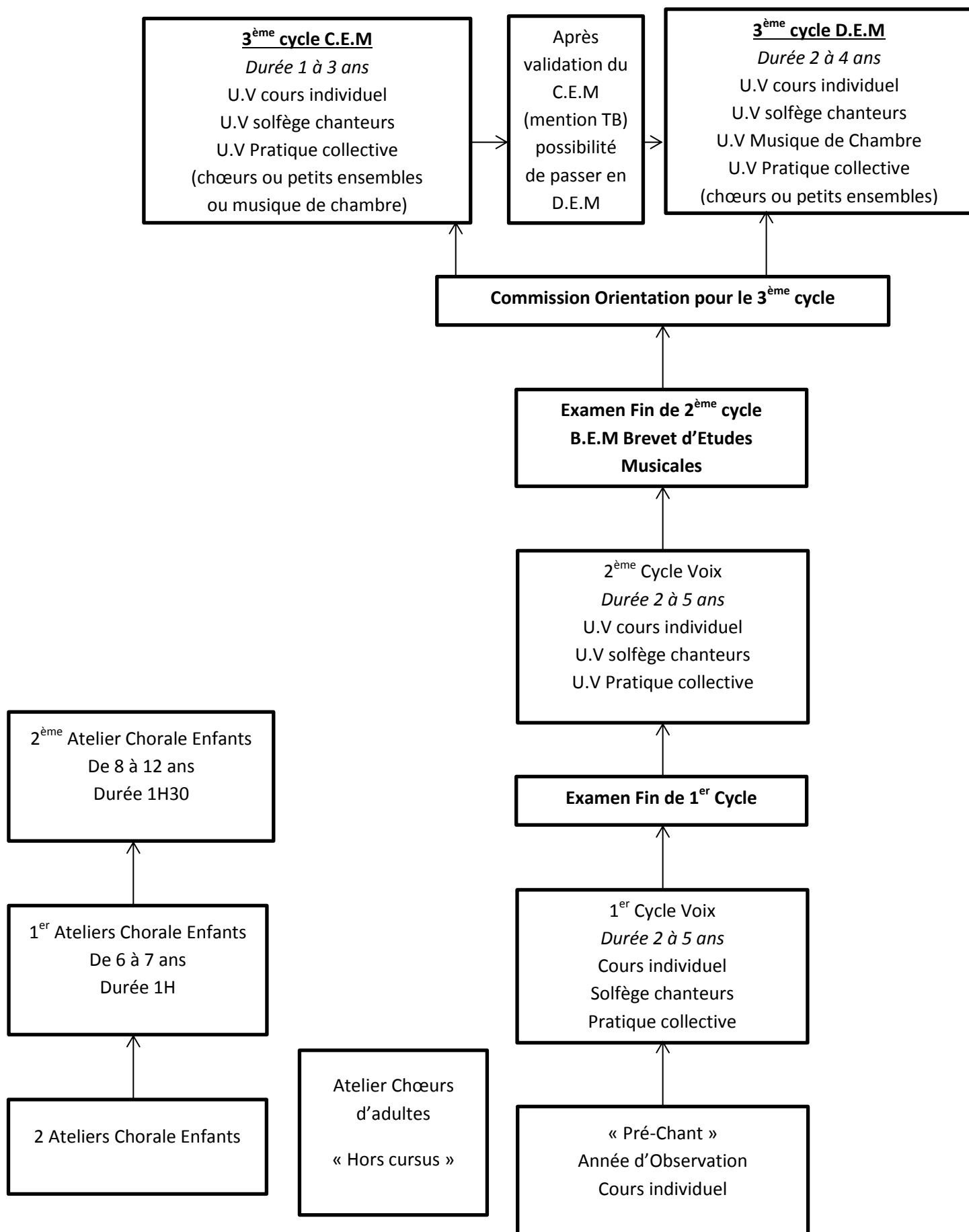
CURSUS ENFANT



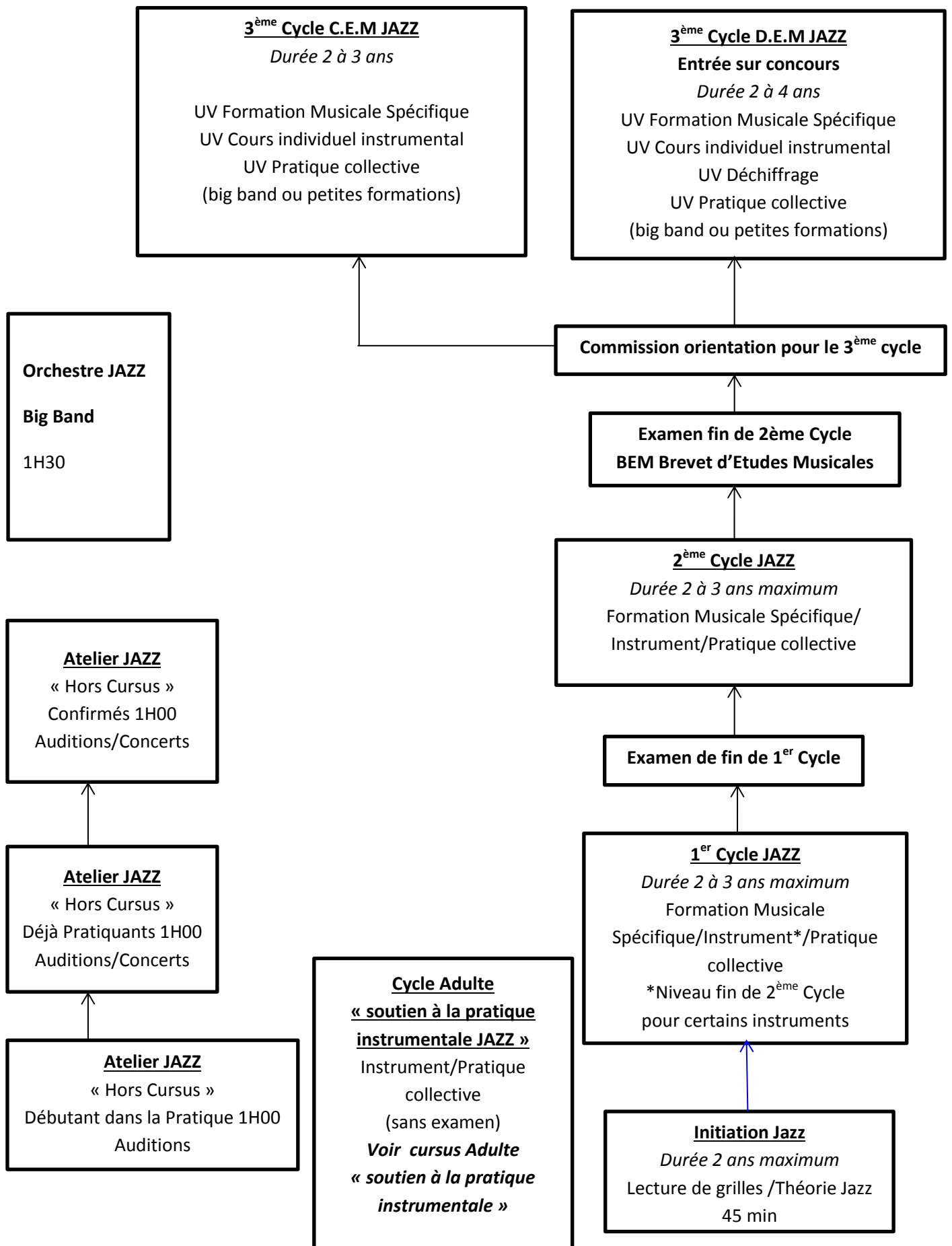
CURSUS ADULTE



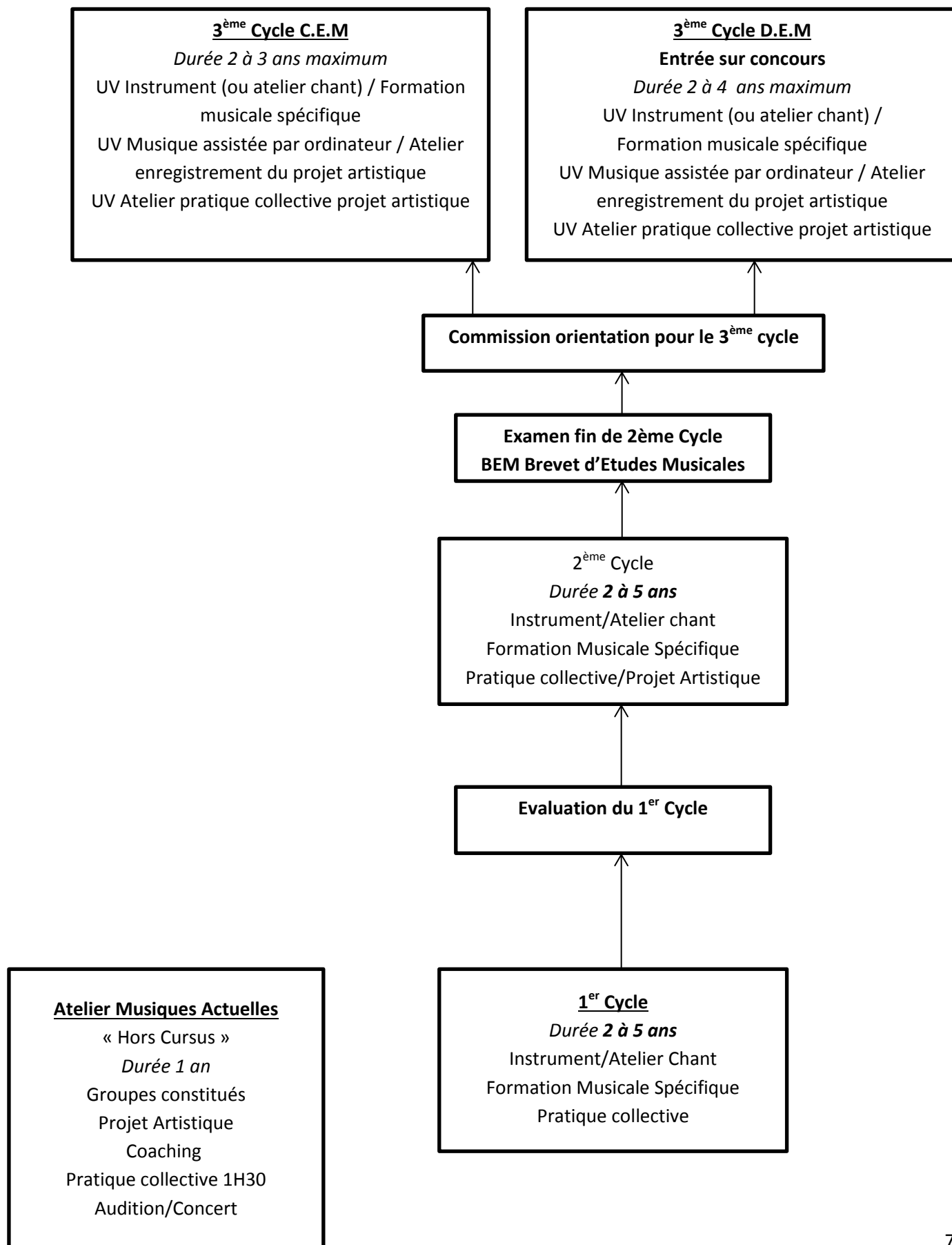
CURSUS VOIX



CURSUS JAZZ



CURSUS MUSIQUES ACTUELLES



II. Cursus Instrumental / cursus Formation Musicale Enfant

Cycle Eveil/Initiation (dès CP) Non obligatoire

- Eveil musical : 45 mn de cours. Durée : 1an
- Initiation instrumentale seule : 30 mn de cours. Durée 1an

Cycle 1 (à partir de C.E.1)

Durée 3 à 5 ans

C.1.1

Instrument 30 min
Formation musicale 1H

C.1.2

Instrument 30 min
Formation musicale 1H
Pratique collective* (selon niveau) 1H30

C.1.3

Instrument 30 min
Formation musicale 1H15
Pratique collective* 1H30

C.1.4

Instrument 30 min
Formation musicale 1H30
Pratique collective* 1H30

* Pratique collective (pour les instruments à vents, cordes, percussions) obligatoire pour valider la fin de 1^{er} cycle.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 1

Cycle 2

Durée 3 à 5 ans

C.2.1

Instrument **45 min**

Formation musicale 1H30

Pratique collective* 1H30

C.2.2

Instrument **45 min**

Formation musicale 1H30

Pratique collective* 1H30

Possibilités de deux parcours à l'entrée du C.2.3 :

Le Parcours non diplômant (2 années maximum), le parcours menant au B.E.M

Parcours non diplômant C.2.3 :

- **Instrument 45 min**

- **Pratique collective 1H30 ou Musique de chambre pour les pianistes 45 min**

C.2.3 (menant au B.E.M)

Instrument 45 min

Formation musicale 1H30

Pratique collective* 1H30

Pratique complémentaire clavier** 15 mn

Parcours non diplômant C.2.4 :

- **Instrument 45 min**

- **Pratique collective 1H30 ou Musique de chambre pour les pianistes 45 min**

C.2.4 (menant au B.E.M)

Instrument 45 min

Formation musicale 1H30

Pratique collective* 1H30

Pratique complémentaire clavier** 15 mn

*pratique collective obligatoire pour valider le 2^{ème} cycle :

- en orchestre ou ensemble pour les instruments à vents, cordes, percussions
- musique de chambre spécialement pour les pianistes en **C2/3**

** pour les pianistes uniquement

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2 :

B.E.M : Brevet d'Etudes Musicales

ATTESTATION pour le parcours non diplômant

Cycle 3

Deux possibilités : C.E.M ou cycle spécialisé - D.E.M., sur concours uniquement.

1. 3^{ème} cycle C.E.M (Cycle de formation à la pratique amateur)

Durée de 1 à 3 ans

U.V1 Instrument 1H

U.V2 Formation musicale 2H

U.V3 Pratique collective :

- soit Orchestre (pour les instruments à vents/cordes/percussions) 1H30

- soit Musique de chambre 45mn

- soit Chœurs 2H00

EXAMEN DE FIN DE CYCLE après validation des 3 U.V :

C.E.M : Certificat d'Etudes Musicales

Les étudiants en 3^{ème} cycle C.E.M peuvent envisager de passer le concours d'entrée en cycle spécialisé (D.E.M.).

2. 3^{ème} cycle spécialisé pré-professionnel (D.E.M)

Durée 2 à 4 ans

Au sein de ce 3^{ème} cycle, deux orientations possibles dans le choix de l'U.V
Dominante : soit Instrument, soit Formation musicale.

D.E.M Dominante Instrumentale

1. D.E.M 1^{ère} année Dominante Instrumentale

Durée 1 à 2 ans

U.V 1 Dominante Instrumentale 1H

U.V 2 Formation musicale 2 H (validé en 1 an)

U.V 3 Musique d'ensemble :

- soit Orchestre (pour les instruments à vents/cordes/percussions) 1H30

- soit Musique de Chambre 45mn

U.V 4 Histoire de la musique 1H30

2. D.E.M 2^{ème} année Dominante Instrumentale

Durée 1 à 2 ans

U.V 1 Dominante Instrumentale 1H

U.V 2 Musique d'ensemble :

- soit Orchestre (pour les instruments à vents/cordes/percussions) 1H30

- soit Musique de Chambre 45 mn

U.V 3 Histoire de la musique 1H30

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE après validation des 4 UV :
DEM : Diplôme d'Etudes Musicales**

D.E.M Dominante Formation Musicale

1. D.E.M 1^{ère} année Dominante Formation Musicale

Durée 1 à 2 ans

U.V 1 Dominante Formation Musicale 2H

U.V 2 Ecriture et/ou Analyse 1H

U.V 3 Formation instrumentale piano (niveau 1^{ère} année de cycle 3 CEM à valider) 1H

U.V 4 Histoire de la Musique 1H30

+ Formation Chœurs conseillée 2H00

2. D.E.M 2^{ème} année Dominante Formation Musicale

Durée 1 à 2 ans

U.V 1 Dominante Formation Musicale 2H

U.V 2 Ecriture et/ou Analyse 1H

U.V 3 Formation instrumentale piano (soutien à la pratique, si niveau 1^{ère} année de cycle 3 CEM non validé) 1H

U.V 4 Histoire de la Musique 1H30

+ Formation Chœurs conseillée 2H00

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE après validation des 4 UV :
DEM : Diplôme d'Etudes Musicales**

Cycle Perfectionnement

Durée de 1 à 2 ans

S'adresse aux élèves titulaires du D.E.M. sur demande formulée auprès de la Direction.

Instrument 1H00

EXAMEN PERFECTIONNEMENT

II. Cursus Adulte

Dans la limite des places disponibles, les adultes peuvent également accéder aux cours dispensés au conservatoire, la priorité étant donnée aux enfants.

Il existe deux possibilités :

- Cycle Adulte avec examens
- Cycle Adulte de soutien à la pratique instrumentale sans examens

Cycle Adulte (avec examens) *

Durée 3 à 6 ans

Instrument 45 min

Formation musicale adaptée :

Adulte 1 (C.1.1 + C .1.2) 1H15

Adulte 2 (C.1.3) 1H15

Adulte 3 (C.1.4) 1H30

Pratique collective 1H30

Cycle Adulte « Soutien à la Pratique Instrumentale » (sans examens)

Instrument 45 mn

Pratique collective 1H30 (selon instrument et niveau)

*Après évaluation du cycle Adulte, les élèves voulant continuer leurs études, peuvent intégrer le 2^{ème} Cycle du « cursus Enfant » ou se diriger vers le cycle Adulte « Soutien à la Pratique Instrumentale ».

Pour les deux cycles Adulte, possibilités d'intégrer (avec niveaux de second cycle en instrument) :

- 1^{er} Cycle du cursus JAZZ ou un des ateliers Jazz (voir cursus JAZZ)
- Formation Orchestrale Jazz (Big Band)
- Cursus Musiques Actuelles

III. Ateliers Chorale enfants / Chœur d'adultes / Cursus Voix

1- Ateliers Chœur d'enfants

Deux ateliers chorale enfants sont proposés aux enfants de 6/7 ans et 8 à 12 ans qui souhaitent recevoir une pratique vocale adaptée à leurs possibilités vocales.

Sans sélection, ils sont ouverts à tous (y compris les élèves hors cursus conservatoire), partant du principe qu'aucun enfant ne chante faux et qu'il lui faut simplement du temps pour construire sa voix et son chant, mais nous *demandons* motivation, assiduité et rigueur.

Durées des répétitions :

6-7 ans 1H00

8-12ans 1H30

2- Atelier choeurs « hors cursus » :

Il accueille tous les publics, adolescents, adultes ayant déjà pratiqué cette discipline.

Préparation de programmes pour auditions et concert de fin d'année.

Durée 2H00.

3- Cursus Voix

La classe de chant a son propre cursus de par sa spécificité. En effet, l'âge pour commencer ce cursus est beaucoup plus tardif (17/18 ans).

Année d'observation « Pré-chant »

Durée 1 an.

Cours individuel 45 mn

Cycle 1 Voix

Durée 2 à 5 ans

Cours individuel 45 mn

Solfège chanteurs 1H00

Pratique collective :

- soit Chœurs 2H00

- soit Petits ensembles 45mn

EXAMEN FIN DE CYCLE 1

Cycle 2 Voix

Durée 2 à 5 ans

UV Cours individuel 50mn

UV Solfège chanteurs (niveau 2 à valider) 1H00

UV Pratique collective :

- soit Chœurs 2H00

- soit Petits ensembles 45mn

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2 : après validation des 3 UV B.E.M. : Brevet d'Etudes Musicales

Commission d'Orientation pour le 3^{ème} Cycle (C.E.M./D.E.M.) :

Orientation vers le 3^{ème} cycle C.E.M ou vers le 3^{ème} cycle D.E.M.

Cycle 3

Suivant orientation deux possibilités : C.E.M ou D.E.M.

1. 3^{ème} cycle C.E.M (Cycle de formation à la pratique amateur)

Durée de 1 à 3 ans

UV Cours individuel 1H00

UV Solfège Chanteurs (niveau 3 à valider) 1H00

UV Pratique collective :

- soit Chœurs 2H00

- soit Petits ensembles 45 mn

- soit Musique de chambre 45 mn

EXAMEN DE FIN DE CYCLE après validation des 3 U.V : C.E.M : Certificat d'Etudes Musicales

Les étudiants qui ont obtenu le C.E.M avec mention « très bien », peuvent envisager de passer en cycle D.E.M.

2. 3^{ème} cycle D.E.M (cycle d'orientation professionnel)

Durée 2 à 4 ans

1. D.E.M 1^{ère} année Voix

Durée 1 à 2 ans

UV 1 Cours individuel 1H00

UV 2 Solfège Chanteurs (niveau 3 à valider) 1H00

UV 3 Musique de Chambre 45 mn

UV 4 Pratique collective :

- Soit Chœurs 2H00

- soit Petits ensembles 45 mn

2. D.E.M 2^{ème} année Voix

Durée 1 à 2 ans

UV 1 Cours individuel 1H00

UV 2 Solfège Chanteurs (niveau 3, si non validé) 1H00

UV 3 Musique de Chambre 45 mn

UV 4 Pratique collective :

- Soit Chœurs 2H00

- soit Petits ensembles 45 mn

EXAMEN DE FIN DE CYCLE après validation des 4 UV :
DEM : Diplôme d'Etudes Musicales

IV. Cursus Jazz

Jazz et Improvisation

La classe de Jazz du conservatoire propose une formation qui se déroule sous forme de cours théoriques (formation musicale spécifique jazz), de pratiques et d'ateliers d'orchestre en un cursus de 3 cycles dont un spécialisé (DEM).

Un niveau instrumental du second cycle est requis pour entrer en classe de jazz. L'admission est faite après audition et entretien avec les professeurs et en fonction des places disponibles par familles d'instruments.

La classe est ouverte aux élèves adultes.

On peut séparer la pratique au sein de la classe de jazz selon diverses formules :

- Ateliers Jazz «hors cursus » de pratiques collectives (petites formations) par niveau
- Cursus de Jazz
- Formation orchestre Big Band.

1. Ateliers Jazz « hors cursus » de pratiques collectives par niveaux :

Débutants dans la pratique jazz / Déjà pratiquants / Confirmés.

Ils accueillent tous les publics, adolescents, adultes ayant un niveau de pratique instrumentale de second cycle minimum.

Préparation de programmes pour auditions et concert de fin d'année.

Durée 1H00 pour chaque niveau.

2. Cursus Jazz :

Cycle adulte « soutien à la pratique instrumentale Jazz »

Instrument 45mn

Pratique collective 1H00 (selon instrument et niveau)

Cycle 1 Jazz

Durée 2 à 3 ans

Formation Musicale spécifique jazz 1H00

Cours individuel instrumental jazz (lecture/phrasé/articulation) 45 mn

Pratique collective 1H00

EXAMEN / EVALUATION FIN DE CYCLE 1 :

2 morceaux en groupe avec séquences simples d'improvisation.

Cycle 2 Jazz

Durée 2 à 3 ans

Formation Musicale spécifique jazz (maîtrise des grilles et des formes, initiation à l'écriture) 1H00

Cours individuel instrumental jazz (répertoire) 45mn.

Pratique collective 1H00

Initiation Jazz à partir du C.2.4

Lecture de grilles et Théorie Jazz 45 min

EXAMEN / EVALUATION FIN DE CYCLE 2 :

B.E.M. : Brevet d'Etudes Musicales

2 morceaux en groupe, les improvisations seront davantage développées et devront permettre d'évaluer les connaissances du langage jazzistique du candidat.

Commission d'Orientation pour le 3^{ème} Cycle (C.E.M./D.E.M.) :

Orientation vers le 3^{ème} cycle C.E.M ou vers le 3^{ème} cycle D.E.M.

Cycle 3 Jazz CEM

Durée 2 à 3 ans

UV Formation Musicale spécifique Jazz (écriture et arrangements) 2H00.

UV Cours individuel instrumental jazz (les styles) 50 mn.

UV Pratique collective (Organisation d'un groupe / Projet artistique) 1H00

EXAMEN FIN DE CYCLE 3 : après validation des 4 UV

C.E.M : Certificat d'Etudes Musicales

Cycle 3 Jazz DEM

Entrée en cycle spécialisé- DEM, sur concours uniquement.

Durée 2 à 4 ans

UV Formation Musicale spécifique Jazz (écriture et arrangements) 2H00

UV Cours individuel instrumental jazz 1H00

UV Déchiffrage 15mn

UV Pratique collective (Elaboration et finalisation projet artistique) 1H00

EXAMEN FIN DE CYCLE 3 : après validation des 4 UV :

DEM : Diplôme d'Etudes Musicales

Formation orchestrale Jazz : BIG BAND

Au même titre que le département classique, le département Jazz possède sa formation orchestrale ouverte en priorité aux élèves inscrits au conservatoire. Mais cette dernière reste ouverte aux personnes extérieures (frais d'inscriptions) qui désiraient y participer en fonction des places disponibles par pupitre.
Durée de la pratique collective : 1H30.

La participation au Big Band est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème} cycle.

V. Cursus Musiques Actuelles

La Musique Actuelle englobe plusieurs styles de musique telles que les musiques actuelles amplifiées (variétés, rock, pop, chanson française, reggae, la musique du monde, musiques traditionnelles de France et d'ailleurs, hard rock, hip hop, country...).

Au sein du conservatoire, la musique actuelle a pour but d'accompagner des personnes qui pratiquent la musique en groupe constitué (coaching*). Elle permet aussi d'offrir la possibilité à des musiciens sans groupe de se rapprocher d'autres musiciens pour constituer un groupe.

Ces groupes peuvent varier selon leur constitution instrumentale et vocale, allant de petites formations à des projets de grand orchestre de musiques actuelles.

**Le coaching permet d'évaluer les besoins, les forces et les failles d'un groupe ; Les objectifs sont multiples : valorisation de l'identité artistique individuelle et collective, conseil sur les arrangements et l'équilibre sonore...*

Atelier Musiques Actuelles Hors Cursus

Durée 1 an

Ces ateliers s'adressent aux groupes déjà constitués qui recherchent juste un coaching pour faire évoluer leur niveau.

Après un entretien (projet artistique) et une audition (évaluation des niveaux) un accompagnement personnalisé sera proposé.

Pratique Collective accompagnée 1H30.

Possibilité d'intégrer le cursus de Musiques Actuelles.

Cursus de Musiques Actuelles

Ouvert aux adolescents et adultes dans les disciplines batterie, orgue et basse et sous réserve d'un niveau de C2/3 pour les autres instruments.

Sur entretien (projet artistique) et audition (évaluation des niveaux), mise en place d'un programme d'accompagnement personnalisé.

Les cours sont constitués sous forme d'ateliers.

Cycle 1 Musiques Actuelles

Durée 2 à 5 ans

Instrument ou atelier chant (pour les chanteurs) / Formation Musicale spécifique
30mn

Atelier Pratique Collective 1H30

EVALUATION DE FIN DE CYCLE 1

Cycle 2 Musiques Actuelles

Durée 2 à 4 ans 2 à 5 ans

Instrument ou atelier chant (pour les chanteurs) / Formation Musicale Spécifique
40mn

Atelier Pratique Collective Projet Artistique 1H30

EVALUATION DE FIN DE CYCLE 2 :

B.E.M. : Brevet d'Etudes Musicales

Commission d'Orientation pour le 3^{ème} Cycle (C.E.M./D.E.M.) :

Orientation vers le 3^{ème} cycle C.E.M ou vers le 3^{ème} cycle D.E.M.

Cycle 3 Musiques Actuelles CEM

Durée 2 à 3 ans

UV Instrument ou atelier chant (pour les chanteurs) / Formation Musicale Spécifique
50mn

UV M.A.O (Musique Assistée par ordinateur) / Atelier Enregistrement du Projet
artistique (maquette) 1H00

UV Atelier Pratique Collective Projet Artistique 1H30

EVALUATION DE FIN DE CYCLE 3 : après validation des 3 UV :

CEM : Certificat d'Etudes Musicales

Cycle 3 Musiques Actuelles DEM

Entrée en cycle spécialisé- DEM sur concours uniquement.

1. D.E.M 1^{ère} année Musiques Actuelles

Durée 1 à 2 ans

UV Instrument ou atelier chant (pour les chanteurs) / Formation Musicale Spécifique
1H00

UV M.A.O (Musique Assistée par ordinateur) / Atelier Enregistrement du Projet
artistique (maquette) 1H00

UV Atelier Pratique Collective Projet Artistique 1H30

2. D.E.M 2^{ème} Musiques Actuelles

Durée 1 à 2 ans

UV Instrument ou atelier chant (pour les chanteurs) / Formation Musicale Spécifique
1H00

UV M.A.O (Musique Assistée par ordinateur) / Atelier Enregistrement du Projet
artistique (maquette) 1H00

UV Atelier Pratique Collective Projet Artistique 1H30

**EXAMEN ET EVALUATION : après validation des 3 UV :
DEM : Diplôme d'Etudes Musicales**

VI. Evaluations Cycles 1et 2 /BEM/CEM/DEM

Cycle Eveil/Initiation :

Passage d'office en cycle 1.

Cycle 1

C1.1/ C1.2 /C1.3 : contrôle continu

C1.4 : Examen de fin de Cycle 1 (examen terminal + Certificat d'assiduité Pratique Collective).

Cycle 2

C2.1/C2.2/C2.3 : contrôle continu

C2.4 : Examen de fin de Cycle 2 (examen terminal). Obtention du B.E.M – Brevet d'Etudes Musicales si : Mention « Bien » minimum en instrument et formation musicale + Certificat d'assiduité Pratique collective.

Cycle 3 CEM

Contrôle continu et validation des 3 UV –Instrument / Formation Musicale / Pratique Collective- pour l'obtention du **C.E.M – Certificat d'Etudes Musicales.**

Cycle 3 DEM 1^{ère} année

UV Dominante :

Contrôle continu et examen de fin d'année.

UV Complémentaires :

Examen de fin d'année.

Cycle 3 DEM 2^{ème} année

UV Dominante :

Contrôle continu et examen terminal.

UV Complémentaires :

Examen terminal.

Obtention du DEM - Diplôme d'Etudes Musicales - sur validation des 4 UV selon dominante choisie (Instrumentale ou Formation Musicale).

Cycle Perfectionnement

Contrôle continu et examen final.

Prix de Perfectionnement

Notes et Mentions

Aucun triplement n'est autorisé dans un niveau d'étude.

Il est autorisé un écart de 3 années maximum entre le niveau d'instrument et le niveau de formation musicale.

La validité des unités de valeur est de trois années scolaires.

Fin de Cycles (1 et 2 / Adulte / Voix / Jazz / Musiques actuelles)

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien Passage en niveau supérieur

L'élève refait une année s'il obtient :

13 = Assez Bien

12 et moins

BEM : Brevet d'Etudes Musicales

L'élève obtient son BEM s'il a en instrument et formation musicale :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien Passage en niveau supérieur obtention du BEM

L'élève refait une année s'il obtient :

13 = Assez Bien

12 et moins

Cycle 3 CEM

L'élève obtient son CEM si validation des 3 UV :

UV instrument :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient

13 et moins

UV Formation Musicale :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

13 et moins

UV Pratique collective

Pour la Musique de chambre :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

13 et moins

Pour l'Orchestre et les Chœurs :

Certificat d'assiduité.

Cycle 3 DEM 1^{ère} année

En dominante :

L'élève passe s'il obtient :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

14/15 = Bien

13 et moins

En disciplines complémentaires :

L'élève obtient ses UV s'il a :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

13 et moins

Cycle 3 DEM 2^{ème} année

En dominante :

L'élève obtient son DEM s'il a :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

14/15 = Bien

13 et moins

En disciplines complémentaires :

L'élève obtient ses UV et son DEM s'il a :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

16/17 = Très Bien

14/15 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient :

13 et moins

Cycle de Perfectionnement

Contrôle continu et examen terminal :

- selon la note obtenue :
 - 19 et + = Prix d'excellence à l'unanimité + félicitations
 - 18 = Prix d'excellence à l'unanimité
 - 16/17 = Prix d'excellence
- l'étudiant reste dans le cycle pour une année de plus
 - 12/15 = Mention d'excellence
 - de 12 = non récompensé

VII. Les Orchestres, pratiques collectives :

Les orchestres et pratiques collectives du conservatoire sont :

- **Orchestre d'harmonie du 1^{er} cycle**
- **Orchestre d'harmonie des 2^{ème} et 3^{ème} cycles**
- **Orchestre à cordes du 1^{er} cycle**
- **Orchestre Symphonique des 2^{ème} et 3^{ème} cycles**
- **Chœurs et Ensembles vocaux**
- **Big Band**
- **Formations des musiques actuelles**
- **Ensembles instrumentaux (flûtes, clarinettes, cuivres, percussions...).**

Ils font partie du cursus de formation comme Pratique collective à partir du 1^{er} Cycle pour chaque cursus.

Ils sont obligatoires pour valider le 1^{er} et 2^{ème} Cycle (BEM).

L'orchestre d'harmonie du 2^{ème} et 3^{ème} Cycle, l'orchestre symphonique du 2^{ème} et 3^{ème} cycle, les Chœurs et Ensembles vocaux, les petites formations jazz et musiques actuelles sont considérées comme Unité de Valeur (UV) pour les élèves de 3^{ème} cycle (CEM / DEM).

VIII. La Musique de Chambre : UV (unité de valeur)

Il existe deux classes de Musique de Chambre : les formations avec cordes, les formations avec vents et avec chant.

Ces deux classes sont considérées comme Unité de Valeur (UV) pour les élèves de 3^{ème} Cycle (CEM / DEM).

IX. L'Histoire de la Musique : UV (unité de valeur)

L'Histoire de la Musique est un cours qui retrace l'évolution de la Musique des origines à nos jours.

Cette classe est considérée comme Unité de Valeur (UV) pour les élèves de 3^{ème} Cycle (DEM). Il est possible de commencer l'enseignement de cette UV en C2/3.

Sous réserve des places disponibles, l'histoire de la musique est ouverte au public hors cursus.

X. Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et danse (CHAD)

Dans le cursus classique :

Le programme d'une classe CHAM est assuré en collège avec la chorale et l'éducation musicale et technique et en conservatoire avec la formation musicale (solfège), la formation instrumentale individuelle et la pratique instrumentale collective.

La CHAM concerne le département classique qui compte de nombreux instruments : batterie, guitare, clarinette, flûte traversière, piano, trompette, saxophone, trombone, violon, violoncelle, percussions classiques, tuba..., sous réserve des places disponibles.

Dans le cursus traditionnel :

Le programme d'une classe CHAM /CHAD est assuré en collège avec l'éducation musicale et l'éducation physique et sportive et en conservatoire avec la pratique instrumentale et chorégraphique.

Dispositions communes :

Les enseignements dispensés au conservatoire font l'objet d'évaluations et comptent, au collège, dans la moyenne générale de l'élève.

Les dossiers d'inscription en CHAM/CHAD sont à retirer puis à déposer au collège.

L'admission au sein d'une classe à horaires aménagés se fait sur proposition d'une commission de sélection.

L'élève admis en classe à horaires aménagés est tenu de s'inscrire au Conservatoire artistique de Polynésie française et, par conséquent, d'en payer les droits d'inscription (frais de dossier et frais de scolarité).

Le suivi des cours dispensés par le conservatoire doit être assidu.